

FICHE TECHNIQUE CIRE COLORÉE

PROPRIETES

La cire colorée BIOFA est une finition écologique à base de matières premières renouvelables, sans additifs nocifs. Elle protège et embellit les plafonds en bois non traités, les lambris, les panneaux, les poutres, les cadres photo, les étagères, les surfaces de meubles, l'intérieur des armoires, etc., tout en offrant une finition brillante, satinée et respirante. Ne pas utiliser sur les surfaces de meubles très sollicités, tables ou encadrements de fenêtres. Pour augmenter la résistance des surfaces traitées et intensifier leur éclat, polissez soigneusement à la main ou à la machine avec un chiffon non pelucheux ou un tampon blanc. Une dernière couche de cire colorée incolore, également polie, renforce encore cet effet.

La cire colorée répond aux normes EN 71, parties 3 et 9 (sécurité des jouets pour enfants).

Elle peut être teintée en usine selon le nuancier BIOFA Filuc, dans de nombreuses couleurs.

COMPOSITION

Eau, cire de carnauba, pigments selon la teinte, émulsifiant, épaississant, phénoxyéthanol (conservateur agréé pour la cosmétique).

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (max. 12 % d'humidité), absorbant, propre, sans poussière ni graisse. Un ponçage régulier jusqu'à au moins P180 est recommandé pour obtenir une surface homogène.

2- Première application

Bien mélanger la cire colorée puis appliquer uniformément au pinceau, au pistolet ou au rouleau. Selon l'essence et la structure du bois, la couleur et l'intensité peuvent varier considérablement. Pour les grandes surfaces, travaillez rapidement et frais sur frais ; nous conseillons d'utiliser un pinceau large adapté. Une fois sec, vous pouvez polir avec un tampon blanc.

Polir le pad après application. Si besoin, appliquer une deuxième couche et procéder comme précédemment décrit.

Important :

Effectuer des tests préliminaires !

Lors de l'application et du séchage, veiller à assurer une

circulation optimale d'air frais.

Ne pas appliquer en dessous de 12 °C.

Ne pas diluer avec de l'eau !

3- Couche de finition

Si besoin, appliquer une deuxième couche et procéder comme précédemment décrit.

4- Nettoyage des outils

Nettoyer immédiatement après usage avec le NETTOIE BROSSE et de l'eau.

SECHAGE

Après 20 à 30 minutes (20°C / 50-55 % d'humidité relative), une seconde couche peut être appliquée. Après 30 à 40 minutes, la surface peut être polie.

ENTRETIEN DE LA SURFACE

Essuyer avec un chiffon légèrement humide, nettoyer si besoin avec NACASA. Appliquer une fine couche de cire incolore à l'aide d'un chiffon pour une protection renouvelée, puis polir avec un tampon blanc. Une nouvelle application de cire colorée ravive la teinte.

En cas de dommage localisé sur la surface (rayure, tache, etc.), une réparation partielle est possible. Poncez délicatement la zone abîmée avec du papier abrasif grain 240, puis appliquez la cire colorée BIOFA appropriée et polissez.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

60-80 ml/m², soit 13-17 m²/l. Cependant, cela dépend fortement de la capacité d'absorption, de la nature du support et du mode d'application. Si nécessaire, effectuer des essais préliminaires.

STOCKAGE

Conserver dans un endroit frais, à l'abri du gel et dans un contenant bien fermé. Les contenants ouverts doivent être utilisés rapidement. Durée de conservation minimale des contenants non ouverts : 1 an.

CONDITIONNEMENTS

375 ml, 1 l, 2,5 l

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition NOVEMBRE 25)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE CIRE COLORÉE

RECYCLAGE

Déposer les résidus liquides et les emballages non entièrement vidés et nettoyés dans une collecte spécialisée pour peintures usagées, ou éliminer selon la réglementation locale/nationale. Les petites quantités restantes et les matériaux imprégnés peuvent être jetés avec les ordures ménagères une fois secs. Seuls les contenants vidés et nettoyés doivent être recyclés.
AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

C.O.V. Valeurs limites Cat. A/g : 130 g/l (2010),
contient max. 10 g/l
INTERIEUR / Phase AQUEUSE



CONSIGNES DE SECURITE

Tenir hors de portée des enfants. Protéger les yeux et la peau de tout contact. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment à l'eau. Lors de l'application par pulvérisation, éviter d'inhaler les brouillards et utiliser un masque adapté (filtre combiné A2/P2) ainsi que des lunettes de protection. Pour les travaux de ponçage, utiliser un masque anti-poussière (filtre P2). Ne pas rejeter dans le sol, les eaux ou les égouts. Une odeur caractéristique des matières premières naturelles peut apparaître ! Fiche de sécurité disponible sur demande !

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA - BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente

notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition NOVEMBRE 2025)

VBA - BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU